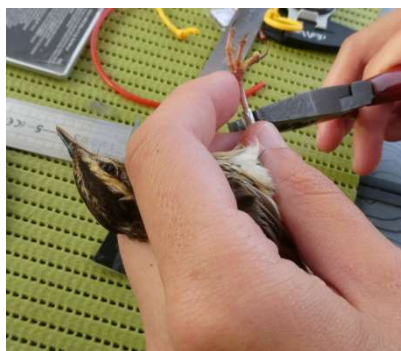


Plan national d'actions 2022-2031

En faveur du Phragmite aquatique
Acrocephalus paludicola



Bilan de l'animation de la déclinaison du Plan National d'Actions en faveur du Phragmite aquatique en région Nouvelle-Aquitaine



Année 2025

**BioSphère Environnement
Janvier 2026**

SOMMAIRE

I – Introduction	2
II – Bilan annuel de l’animation régionale	3
II.1 – Structuration, animation et gouvernance du réseau régional	3
II.2 – Contribution à l’amélioration des connaissances	4
II.2.1 – Amélioration des connaissances sur la migration post-nuptiale	4
II.2.2 – Suivi de la migration post-nuptiale dans le cadre du baguage	5
II.3 – Collecte de données habitats	5
II.4 – Accompagnement technique des gestionnaires de sites et veille sur les sites à enjeux	7
II.5 – Articulation avec l’animation nationale du PNA et échanges interrégionaux	9
III – Conclusion	10

I – Introduction

En partenariat avec Bretagne Vivante, structure coordinatrice du Plan National d'Actions (PNA) en faveur du Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) pour la période 2022–2031, et le soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, BioSphère Environnement a assuré en 2025 l'animation de la déclinaison régionale du PNA en région Nouvelle-Aquitaine.

L'année 2025 correspond à la seconde année d'animation régionale de ce PNA, dans un contexte marqué à la fois par la consolidation progressive du cadre national, avec différentes actions en cours de structuration et de validation, et par la nécessité, à l'échelle régionale, de structurer un réseau d'acteurs encore hétérogène, tant en termes de connaissances de l'espèce que de prise en compte des enjeux liés à la conservation des habitats qu'elle exploite sur le territoire français en période de migration.

Conformément à l'organisation du PNA, l'animation régionale conduite en 2025 s'est inscrite dans une logique visant à : 1) structurer et actualiser les connaissances à l'échelle régionale (acteurs, sites, données disponibles, identification des lacunes...) ; 2) accompagner techniquement les gestionnaires et partenaires dans l'identification et la préparation d'actions favorables à la conservation et au développement d'habitats exploités par le Phragmite aquatique, en cohérence avec les orientations nationales du PNA. Dans ce cadre, plusieurs axes de travail complémentaires ont été développés au cours de l'année 2025 :

1. **Consolidation du réseau régional des acteurs** impliqués dans le suivi du Phragmite aquatique ou la gestion d'habitats potentiellement favorables à l'espèce en Nouvelle-Aquitaine, dans la continuité de la structuration engagée en 2024, incluant la mise à jour du listing des acteurs ;
2. **Contribution à l'amélioration des connaissances sur la migration post-nuptiale** : acquisitions de nouvelles données visant à améliorer la connaissance relative à l'utilisation des sites régionaux par l'espèce et veille sur les activités de baguage mises en place ;
3. **Lancement d'une enquête "habitats"** auprès des acteurs régionaux, incluant le recensement, la compilation des données et la caractérisation des habitats favorables au Phragmite aquatique ;
4. **Accompagnement technique des gestionnaires et partenaires régionaux** dans la définition et la mise en œuvre d'actions de conservation des habitats, la réalisation de diagnostics écologiques ciblés, ainsi qu'un travail de veille sur les sites à enjeux visant à suivre l'évolution de la fonctionnalité des habitats et anticiper les besoins d'accompagnement ou d'intervention ;
5. **Articulation étroite avec l'animation nationale du PNA**, notamment par la participation aux réunions et ateliers thématiques consacrés à la caractérisation des habitats favorables à l'espèce et aux ressources trophiques qu'elle exploite, afin d'assurer la collecte de données en cohérence entre les orientations nationales et leur déclinaison à l'échelle régionale.

L'ensemble de ces actions a contribué à renforcer la lisibilité des enjeux liés au Phragmite aquatique en Nouvelle-Aquitaine, à consolider les bases d'un fonctionnement régional structuré, et à préparer les conditions nécessaires à la montée en puissance des actions opérationnelles attendue dans le cadre du PNA.

II – Bilan annuel de l’animation régionale

II.1 – Structuration, animation et gouvernance du réseau régional

Le réseau régional mobilisé dans le cadre de l’animation de la déclinaison du PNA en faveur du Phragmite aquatique en Nouvelle-Aquitaine repose sur un large socle d’acteurs impliqués dans la gestion, la conservation ou le suivi des espaces naturels. Il regroupe notamment l’ensemble des animateurs de sites Natura 2000, des gestionnaires de réserves naturelles nationales, des services environnement des Départements, ainsi que les associations de protection de la nature en charge de la gestion d’espaces naturels. En 2025, ce réseau regroupe 456 personnes ressources, incluant notamment les 61 bagueurs généralistes du CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d’Oiseaux – Muséum national d’Histoire naturelle) de la région.

Ce réseau présente une forte hétérogénéité, tant en termes de statuts que de degrés de lien avec les enjeux liés au Phragmite aquatique et à ses habitats. Le réseau régional inclut ainsi, au-delà d’un noyau d’acteurs directement impliqués dans des actions de suivi de l’espèce ou de gestion d’habitats favorables, un ensemble plus large de structures intégrées dans une logique de veille territoriale et de diffusion de l’information relative aux actions du PNA.

À la suite de la première réunion de bilan de la déclinaison régionale du PNA, organisée le 21 mars 2025 à Blanquefort (33), les acteurs présents ont validé la mise en place d’un fonctionnement du réseau régional sous la forme d’un comité technique (COTECH), réunissant les structures souhaitant s’impliquer dans la mise en œuvre opérationnelle des actions. Ce cadre de travail, volontairement souple et adaptatif, vise à faciliter les échanges techniques, le partage d’informations, la coordination des suivis et l’articulation des initiatives conduites à l’échelle des sites, en lien avec les orientations définies au niveau national. Il permet d’ajuster le niveau d’implication des acteurs en fonction de leurs compétences, de leurs disponibilités, tout en maintenant un espace collectif de concertation et de co-construction des actions régionales.

Afin de structurer et d’animer ce réseau d’acteurs, plusieurs outils de communication ont été mis en place. Une page web, hébergée sur le site national du PNA et spécifiquement consacrée à l’animation régionale, permet de centraliser les informations relatives à l’état des connaissances sur le Phragmite aquatique en Nouvelle-Aquitaine, aux caractéristiques des habitats favorables à l’espèce, ainsi qu’aux enjeux de conservation associés à ces espaces. Une newsletter permet par ailleurs de relayer de manière centralisée les informations relatives à l’animation régionale du PNA, aux actions engagées, aux démarches d’acquisition de connaissances, ainsi qu’aux modalités d’implication et de participation proposées aux acteurs du réseau. L’ensemble de ces supports contribue à structurer la circulation de l’information, à maintenir le lien avec les acteurs régionaux et à favoriser leur mobilisation progressive en fonction des enjeux identifiés à l’échelle du territoire.

II.2 – Contribution à l'amélioration des connaissances

Dans l'objectif de consolider l'état des connaissances relatives à la présence du Phragmite aquatique en région et aux caractéristiques des habitats favorables à l'échelle régionale, un travail de collecte d'informations a été engagé auprès des acteurs du réseau. Fin juin 2025, une enquête a ainsi été lancée via la newsletter dédiée à la déclinaison régionale du PNA, adressée aux 456 acteurs identifiés. Cette enquête portait sur trois volets complémentaires :

- L'identification des acteurs intéressés pour la mise en place d'un protocole de recherche de l'espèce par points de prospection en période de migration post-nuptiale ;
- L'identification des stations de baguage susceptibles de mettre en œuvre le protocole ACROLA en région ;
- La caractérisation des données habitats disponibles sous format SIG.

La newsletter a enregistré 154 ouvertures (33,8 %), témoignant d'un niveau de diffusion effectif de l'information auprès du réseau, au regard du caractère technique et spécialisé du document envoyé.

II.2.1 – Amélioration des connaissances sur la migration post-nuptiale

La mise en œuvre du protocole de recherche du Phragmite aquatique en période de migration post-nuptiale par points de prospection, avec utilisation d'un leurre sonore, a permis de mobiliser sept sites répartis sur trois départements de Nouvelle-Aquitaine, couvrant un gradient représentatif de zones humides littorales à forts enjeux. Ce suivi permet d'envisager la détection du Phragmite aquatique dans un contexte contraint par la disponibilité des acteurs au cours de la migration post-nuptiale et par les difficultés techniques relatives à la mise en place de stations de baguage imposant 10 jours de suivi avec du personnel habilité à la capture d'oiseaux sauvages à des fins scientifiques.

Les suivis ont été mis en place en Charente-Maritime (RNN Lilleau des Niges, RNN Moëze-Oléron, baie de Barzan et sites Natura 2000 "Marais & falaises des coteaux de Gironde", "Presqu'île d'Arvert", et "Marais de la Seudre"), en Gironde (RNN de l'étang de Cousseau) et dans les Pyrénées-Atlantiques (site de la Plaine d'Ansot). La campagne 2025 a totalisé 42 relevés de terrain réalisés sur 31 points de prospection distincts, correspondant à un effort moyen de 1,35 passage par point au cours de la saison.

Sur l'ensemble des habitats prospectés (prés salés, roselières, mégaphorbiaies et prairies humides), compatibles avec les exigences écologiques connues du Phragmite aquatique en halte migratoire, l'espèce n'a pas été détectée au cours de cette année 2025. Ce résultat est cohérent avec la faible probabilité de détection attendue pour une espèce discrète à effectifs réduits et une année 2025 caractérisée par un succès reproducteur limité sur plusieurs secteurs de reproduction d'Europe centrale, ayant conduit à des effectifs post-nuptiaux particulièrement faibles.

Ce protocole de prospection avec utilisation d'un leurre sonore demeure néanmoins un outil de veille intéressant, dont l'intérêt opérationnel a été validé en 2024, année au cours de laquelle les prospections réalisées sur 40 points avaient permis la détection de trois individus : deux dans les marais de Brouage et un sur la RNN de Lilleau des Niges. La reconduction de ce protocole dans les années à venir apparaît ainsi pertinente afin de consolider les connaissances régionales quant à la fonctionnalité de sites ou d'habitats pour lesquels il y a une carence de données.

II.2.2 – Suivi de la migration post-nuptiale dans le cadre du baguage

En 2025, sept stations de baguage ont mis en œuvre le protocole ACROLA en région Nouvelle-Aquitaine : RNN de la baie de l'Aiguillon, Marais de Gironde (deux stations : baie de Bonne Anse et site de Vitrezay), RNN du marais d'Orx (Landes), RNN de la Mazière (Lot-et-Garonne), Barthes Hillans à Bayonne et Plaine d'Ansot (Pyrénées-Atlantiques).

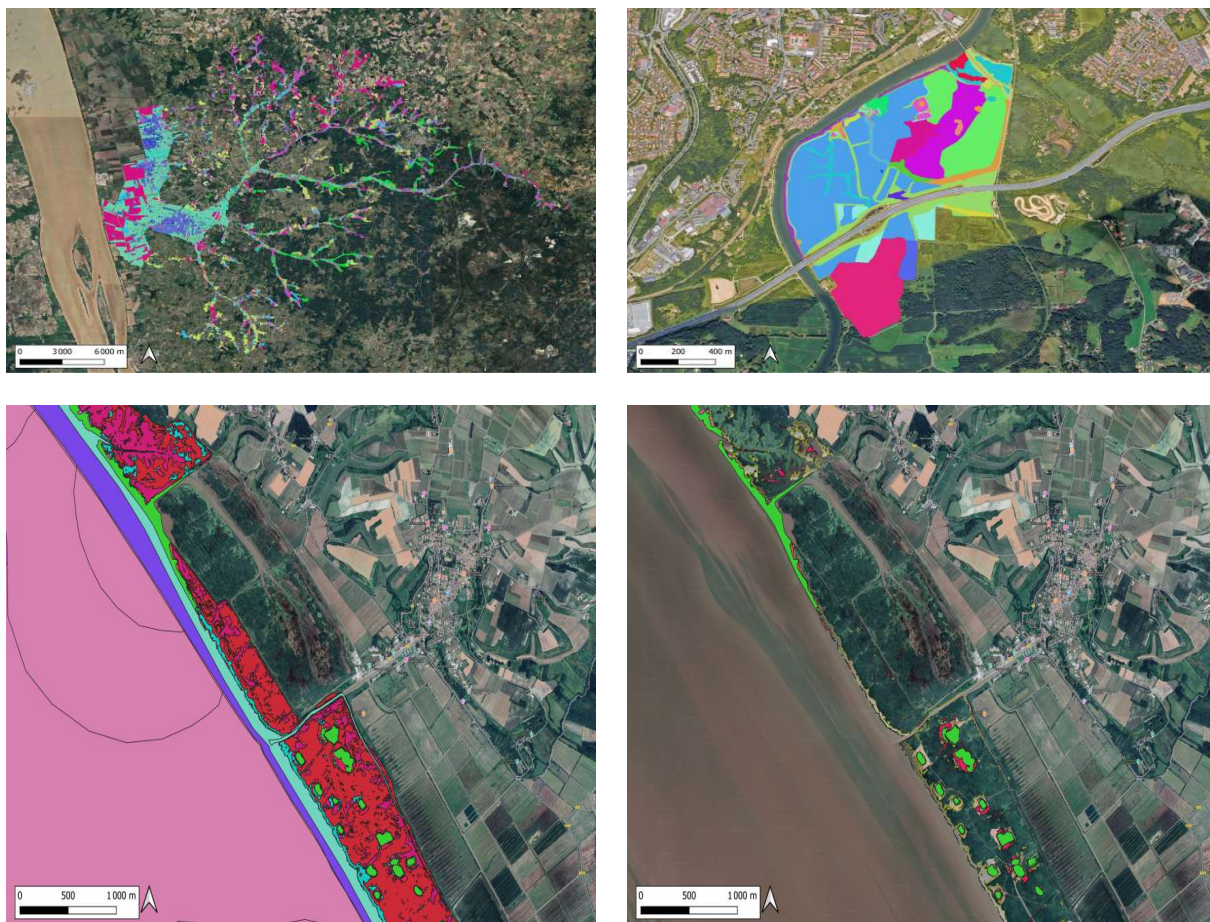
Ce nombre limité de stations confirme l'existence d'un potentiel opérationnel réel mais encore concentré sur un noyau restreint de sites, disposant à la fois de personnels disposant de compétences techniques et de possibilités logistiques pour la mise en œuvre du protocole ACROLA. Il souligne ainsi l'intérêt de poursuivre l'animation régionale afin de consolider ce réseau et, le cas échéant, d'élargir progressivement le dispositif à de nouveaux sites.

II.3 – Collecte de données habitats

Le volet d'enquête relatif aux données SIG concernant les habitats favorables au Phragmite aquatique a permis d'identifier un nombre encore limité de jeux de données disponibles à l'échelle régionale (figure 1). La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) dispose par ailleurs de cartographies d'habitats pour l'ensemble des réserves naturelles qu'elle gère, susceptibles d'être mobilisées dans le cadre du PNA.

L'ensemble de ces données constitue un socle technique essentiel pour l'identification des enjeux de conservation des habitats à l'échelle régionale et, à terme, le suivi de l'évolution des surfaces favorables à l'accueil du Phragmite aquatique. Toutefois, la disponibilité et le niveau d'homogénéité des cartographies demeurent variables selon les sites et les gestionnaires. À cette hétérogénéité s'ajoute une variabilité marquée des périodes de collecte des données, certaines cartographies reposant sur des relevés anciens tandis que d'autres ont fait l'objet d'actualisations ou de collectes plus récentes, limitant les possibilités de comparaison directe.

Cette situation confirme la nécessité de poursuivre le travail de capitalisation, d'harmonisation et de structuration des données, en articulation avec les outils et référentiels développés au niveau national, afin de tendre vers une lecture homogène et diachronique de l'évolution des habitats favorables au Phragmite aquatique sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.



*Figure 1. Exemples de données cartographiques mobilisées dans le cadre de l'animation régionale du PNA. Haut : extraits de cartographies d'habitats disponibles pour le site Natura 2000 des marais du Blayais et pour le site de la Plaine d'Ansot. Bas : illustration des travaux d'identification et de spatialisation des surfaces d'habitats favorables au *Phragmite aquatique* à l'échelle du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.*

II.4 – Accompagnement technique des gestionnaires de sites et veille sur les sites à enjeux

Dans le cadre de l'animation régionale du PNA, un accompagnement technique ciblé des acteurs gestionnaires a été assuré en 2025 afin de faciliter l'appropriation des enjeux liés au Phragmite aquatique et d'appuyer la réflexion sur la conservation et la gestion des habitats favorables à l'espèce (figure 2). Cet accompagnement s'est traduit par des visites de sites et la réalisation de diagnostics écologiques ciblés, conduits en fonction des besoins exprimés par les gestionnaires et des enjeux identifiés à l'échelle régionale. Il a notamment concerné la Réserve naturelle nationale de l'étang de Cousseau, le site Natura 2000 des Marais de la Seudre ainsi que le site de Vitrezay, espace naturel sensible du Département de la Charente-Maritime. Les interventions ont porté principalement sur :

- L'analyse de la fonctionnalité des habitats au regard des exigences écologiques du Phragmite aquatique en halte migratoire ;
- L'identification des facteurs de pression et de vulnérabilité susceptibles d'affecter ces habitats (hydrologie, dynamique de la végétation, usages) ;
- La discussion des leviers de gestion mobilisables, en cohérence avec les pratiques existantes sur les sites, les cadres réglementaires et les orientations du PNA.

Ces actions d'accompagnement n'ont pas vocation à se substituer aux responsabilités opérationnelles des gestionnaires, mais à proposer une expertise d'appui à la décision destinée à éclairer les choix de gestion et à préparer, le cas échéant, la mise en œuvre d'actions futures en faveur de la conservation des habitats favorables au Phragmite aquatique.

Parallèlement à ce travail d'accompagnement d'acteurs, un travail de veille visant à suivre l'évolution des espaces à forts enjeux pour le Phragmite aquatique, à identifier d'éventuelles dynamiques défavorables aux habitats favorables à l'espèce et à anticiper les besoins d'accompagnement a été mis en place. Ce suivi a notamment permis de mettre en évidence, sur certains sites des marais de Gironde, des trajectoires écologiques défavorables à la fonctionnalité des habitats exploitables par l'espèce (problématique d'atterrissement et de fermeture du milieu). Dans ce cas précis, la mise en œuvre d'échanges techniques approfondis avec la structure gestionnaire (CEN Nouvelle-Aquitaine) n'a pu être engagée en 2025 compte tenu de mouvements de personnel ayant limité la possibilité de saisir des interlocuteurs en charge de la gestion du site. Cette situation, conjoncturelle, pourra être réévaluée en 2026 à la faveur de la réorganisation des équipes du CEN.



Figure 2. Sites ayant bénéficié d'un accompagnement technique en 2025 (diagnostics écologiques et appui à la gestion des habitats) dans le cadre de l'animation de la déclinaison régionale du PNA : site de Vitrezay (Charente-Maritime), site Natura 2000 des marais de la Seudre et Réserve naturelle nationale de l'étang de Cousseau.

II.5 – Articulation avec l'animation nationale du PNA et échanges interrégionaux

L'animation régionale conduite en Nouvelle-Aquitaine en 2025 a été assurée en lien étroit et continu avec l'animation nationale du Plan National d'Actions, portée par Bretagne Vivante, ainsi qu'avec le réseau des animateurs des déclinaisons régionales. Cette articulation s'est appuyée sur des échanges réguliers, formels et informels, visant à assurer l'alignement des actions conduites à l'échelle régionale avec les orientations nationales du PNA, dans un contexte marqué par la structuration progressive de différents travaux nationaux. En 2025, l'animation régionale a ainsi participé de manière systématique :

- Aux réunions et temps d'échange nationaux ;
- Aux ateliers thématiques consacrés notamment à la caractérisation des habitats favorables au Phragmite aquatique et aux ressources trophiques exploitées par l'espèce ;
- Aux réflexions collectives permettant la mise en cohérence des approches entre régions.

Ces temps de travail ont permis une participation active à l'évolution et à la mise en place des outils et cadres méthodologiques nationaux, tout en assurant une remontée des retours d'expérience et contraintes opérationnelles rencontrées à l'échelle régionale, contribuant ainsi à l'amélioration collective des axes de travail du PNA. Ces échanges constituent des temps de travail structurants pour l'animation régionale, en permettant :

- D'ajuster les actions conduites en région aux évolutions du cadre national ;
- D'assurer la montée en puissance des actions régionales sur des bases méthodologiques validées nationalement et communes à l'ensemble des régions.

III – Conclusion

Malgré un nombre d'acteurs encore restreint, les structures mobilisées en 2025 dans la déclinaison régionale du PNA constituent le noyau actif et opérationnel. La répartition géographique des sites impliqués, la diversité des profils de gestionnaires mobilisés et la disponibilité de premiers jeux de données SIG relatifs aux habitats favorables offrent d'ores et déjà une assise technique et partenariale solide pour le PNA à l'échelle de l'ensemble de la région.

L'année 2025 a ainsi permis de poursuivre le travail de pose de fondations méthodologiques, techniques et relationnelles initié au cours de l'année 2024 et nécessaires au développement progressif de l'animation régionale. Les sites identifiés, les protocoles expérimentés et les données capitalisées constituent désormais des points d'appui opérationnels, sur lesquels pourront s'ancrer les actions de conservation à venir.

La poursuite de l'animation régionale devra viser à consolider ce socle, à élargir progressivement le réseau d'acteurs mobilisés, à renforcer la coordination entre structures gestionnaires et à poursuivre les travaux de capitalisation et d'harmonisation des données habitats, en cohérence avec les référentiels et outils en cours de développement à l'échelle nationale.

Cette dynamique conditionne la montée en puissance des actions opérationnelles attendues dans les prochaines années dans le cadre du PNA, ainsi que la pleine inscription de la Nouvelle-Aquitaine dans le réseau national de sites de halte migratoire du Phragmite aquatique.